
Présidence : Serbie

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1043^e séance plénière)**

1. Date : Mercredi 11 mars 2015

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 16 h 35

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE ARMÉNIEN
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
S. E. M. EDWARD NALBANDYAN

Président, Ministre arménien des affaires étrangères (PC.DEL/304/15), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/307/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/303/15), Fédération de Russie, Suisse, Turquie (PC.DEL/390/15 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/305/15 OSCE+), Géorgie, Biélorussie (PC.DEL/308/15 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 12 mars 2015 à 10 heures, Neuer Saal